

COMPTE RENDU**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2011**

Le 26 octobre 2011, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 20 octobre 2011

Présents : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, BIRAUD Alain, MEUNIER Magaly, , POITEVIN René, MOUGON Béatrice, GUILLAUD Hervé, AIRAULT Stéphanie

Absents excusés : SILLARD Virginie, Emmanuelle Quintard LABROUSSE Laurent, PERRAIN Michel

Secrétaire de séance : Magaly Meunier

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou**

Dorick Barillot, Vice Président de la CCCP a présenté le rapport d'activité.

- **Centre Régional des Energies Renouvelables** **2011/040-44**

Le maire présente l'étude de potentialité photovoltaïque concernant les bâtiments communaux effectuée par le CRER : salle socioculturelle, écoles, logement des écoles.

Celle ci fait ressortir une production équivalente à la consommation de 21 foyers. Elle permet un résultat annuel de 6 144 €.

Les bénéficiaires sont imposables à l'impôt sur les sociétés.

La mission d'assistance par le CRER a un coût de 6 200.20 € TTC

Le bornage de la parcelle où se situe le logement des écoles revient à 574.92 €

D'autre part, la commune doit créer un SPIC (Service Public Industriel et Commercial) pour la gestion avec un budget assujetti à la TVA et une comptabilité M4.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne son accord pour le lancement du projet, mais demande au CRER un chiffrage de la salle socioculturelle à part
- autorise le maire à signer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage présentée par le CRER pour la somme de 6 200.20 € TTC

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2011**• Location Logement 14 rue du stade****2011/041-45**

Le maire informe l'assemblée que comme les travaux du logement n'étaient pas terminés au 1^{er} septembre 2011, les locataires Monsieur DIOSCA et Madame PROUTEAU n'ont pas pu intégrer ce logement.

Au 1^{er} novembre 2011, les travaux seront terminés, il convient donc de refaire un bail à compter de cette date. Le montant du loyer avait été défini à 429.67 € par mois.

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer le nouveau bail et les pièces afférentes au dossier.

Réception des travaux et état des lieux : vendredi 28 octobre à 14 h 00

• Compte rendu de la commission « URBANISME »

1. Evolution du PLU – RDV avec Mme Versabeau de la DDT pour modifier le PLU : dépendances, terrains constructibles (volonté des propriétaires, proximité des réseaux)
2. Division Parcellaire : intervention chez Joël Deprez – Lotissement Croix Ballet – construction BBC (contact avec Alain Ribot) – Ecole
3. Assainissement : travaux du bourg débuteront au printemps 2012

• Divers

1. parking de la salle « La Cendille » en fonction. Reste les traçages à réaliser prochainement
2. La Chapelle : charpente terminée – ardoise à mettre – exposition de fossiles quand tout sera terminé
3. Nuits Romanes : candidature – choix mois de juillet
4. Réunion Bulletin Municipal : lundi 7 novembre à 20 h 30